

L.P. MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE GESTION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (GRENEL)

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative,
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Modalités d'admission

L'admission se déroule en 2 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>)
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Contrôle des connaissances

- La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement :
27 juin 2021

OBJECTIFS

Les nouvelles réglementations thermiques imposent dans le domaine du bâtiment des contraintes fortes en économie d'énergie et ces objectifs ne peuvent être atteints qu'avec l'aide des nouvelles technologies intelligentes appliquées au bâtiment. Notre formation, construite en étroite partenariat avec des grands acteurs, permet de répondre à leurs besoins en spécialistes en gestion et optimisation de la consommation d'énergie électrique.

DÉBOUCHÉS

- Chef-fe d'exploitation en production/distribution d'énergie...
- Analyste-programmeur en informatique industrielle.
- Chargé-e d'affaires en industrie.

LES + DE LA FORMATION

- Partenariat avec le Lycée La Mare Carrée : mise à disposition de centrale à turbine à gaz, centrale à cogénération, à cycle combiné, éolienne, marémotrice, TGBT communicante...
- Soutien et partenariat des grands acteurs du secteur : APILOG, AREAL, BOUYGUES-ÉNERGIE & SERVICES, DELTA DORE, EDF, IUMM, SCHNEIDER ELECTRIC, SNECMA, WAGO.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Notre objectif est de former des spécialistes capables :

- D'auditer et mesurer la consommation d'énergie dans les entreprises et administrations des secteurs privé et public et chez les particuliers,
- D'exploiter et mettre en œuvre des techniques d'efficacité énergétique,
- De dimensionner un système de production d'énergie électrique : photovoltaïque, éolien, hydraulique,
- D'intégrer des outils et technologies pour la proposition de solutions efficaces de réduction de la consommation électrique,
- De proposer des solutions pour la minimisation de la consommation d'énergie électrique dans le domaine tertiaire que ce soit pour de nouvelles constructions ou pour la rénovation de bâtiments,
- De concevoir et mettre en place des solutions en domotique, ImmoTique, GTB et GTC,
- D'intégrer et exploiter des réseaux industriels dans le domaine du bâtiment : KNX, Bacnet, Lonworks, dALI, enocean, Niagara...,
- De disposer de compétences transversales (régulation, automatismes, électronique et puissance, électrotechnique, informatique industrielle et réseaux locaux industriels).

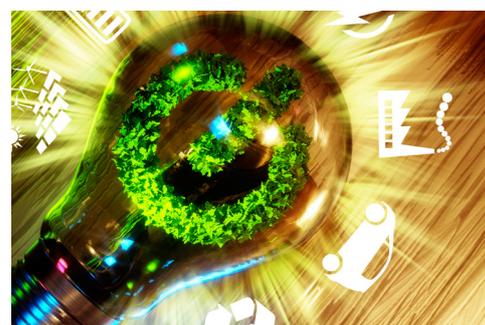
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

Temps plein :

- 35h/semaine
- 27 septembre 2021 au 10 juin 2022
- IUT (Lieuxaint 77)

Stage pratique en entreprise :

- du 14 février 2022 au 10 juin 2022
- 7800 euros • 170 euros de droits d'inscription
- Soutenances le 13 juin 2022



FINANCEMENT

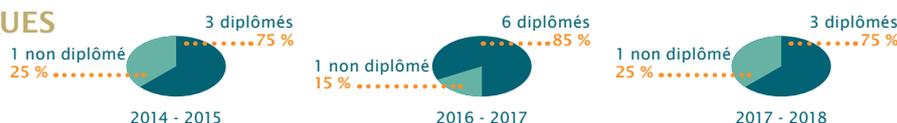
Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte personnel de Formation (<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (DUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- **Action de formation à l'initiative de votre employeur** : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation (cf infra).
- **Action de formation certifiante (DUT, Licence professionnelle) à votre initiative** : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

STATISTIQUES



CONTACT

Responsable pédagogique
Abdenasser Chebira

Service Formation Continue
seve.fc@iutsf.org
Tél.: 01.64.13.44.95
Fax : 01.64.13.45.05

